

Gaz de Schiste : Poker menteur

Depuis que les habitants du Lot, de l'Hérault, de la Lozère, de l'Ariège, du Gard, des Bouches du Rhône, du Rhône, du Vaucluse, de la Drôme, de la Dordogne ou du Bassin Parisien ont appris que Borloo avait discrètement distribué des autorisations pour l'exploitation de gaz de schistes, la méfiance est de rigueur et malgré les dénégations voulues rassurantes de NKM, les riverains restent judicieusement mobilisés.

Bref rappel de la situation : cette technologie développée aux Etats Unis consiste à envoyer d'énormes quantités d'eau, et de produits chimiques, à 2000 mètres de profondeur, après avoir fait exploser des charges, afin d'extraire le gaz piégé dans les couches de schiste.

L'inconvénient étant la pollution des nappes phréatiques puisque plus de la moitié de l'eau et des produits chimiques restent en profondeur, et se retrouvent, via les nappes phréatiques, dans l'eau du robinet

Les malheurs des habitants des régions qui exploitent les gaz de schiste ne s'arrêtent pas à la pollution des nappes phréatiques.

Les habitants de Guy, Arkansas, sont secoués une douzaine de fois par jour par des tremblements de terre depuis que les forages ont commencé.

Comment ne pas lier les forages profonds et ces tremblements ? Les experts américains ne sont pas rassurés. En tout cas au Québec, on commence à s'inquiéter. Mais il y a une différence notable entre les exploitations américaines et françaises : aux USA le prix du gaz s'est effondré en diminuant quasi de moitié. Or en France, la fiscalité concernant l'exploitation de gaz de pétrole est bien meilleure et permet un profit double de son coût.

Ceci explique pourquoi plus de 2000 forages profonds ont été réalisés dans le Bassin Parisien, dont plus de 1000 en Ile-de-France, essentiellement en Seine-et-Marne et dans l'Essonne. D'autant que l'on sait qu'il y a dans le sous sol parisien entre 60 et 100 milliards d'équivalent pétrole dormant sous le Bassin Parisien, ce qui correspond à 100 ans de production du Koweït. La découverte du pétrole parisien remonte à 1958, et depuis cette date, ce ne sont pas moins de 285 millions de barils qui ont été produits.

Au sujet du pétrole, certaines réalités sont mal connues : des petites exploitations sont installées sur le territoire français depuis des lustres, et bon an, mal an, réalisent près de 20% de la production française, comme l'entreprise canadienne « Vermilion Rep » par exemple : l'exploitation des gaz de schiste était déjà envisagée il y a plus de dix ans, dans le plus grand secret.

Le vice président de l'entreprise Toréador n'est autre que Julien Balkany, le frère cadet de Patrick Balkany, celui qui a mis le pied à l'étrier à un certain Nicolas Sarközi et il doit être heureux car le titre Toréador a bien débuté sa carrière, avec une hausse d'environ 1% à la Bourse de Paris, le 17 décembre 2010. Pourtant, si les actionnaires de Toréador, et d'autres entreprises se réjouissent de voir leurs caisses se remplir, il n'en va pas de même pour les communes visées par les exploitations.



Depuis, les populations sont mobilisées, provoquant les annonces ministérielles de Nathalie Kosciusko-Morizet destinées à faire retomber la colère. Elle affirme que toutes les autorisations sont suspendues, (jusqu'en juin) et que certaines opérations sont « différées ». Elle a déclaré : « *il n'y aura pas d'exploration à l'américaine* ». Ce qui paraît être un peu audacieux comme déclaration, car si effectivement elle a bel et bien « sommé » les industriels du gaz de schiste de prouver qu'ils peuvent forer autrement qu'à l'américaine, on ne voit pas vraiment comment ceux-ci pourraient répondre favorablement aux injonctions de la ministre.

On connaît les positions discutables de « l'écologiste » NKM qui maquille les résultats scientifiques pour défendre l'indéfendable : pour elle, la croissance résoudra la pollution. En tout cas, au sujet des promesses de NKM, Fabrice Nicolino évoque une supercherie. D'ailleurs le 4 février 2011 on apprenait qu'un forage venait de commencer à Doué (Seine et Marne) comme le prouvent ces photos.

Les opposants à ces exploitations dangereuses ont donc raison de ne pas être convaincus, rappelant que le code minier nouvelle version remanié par le gouvernement sera en vigueur d'ici deux mois et ils ont procédé à un exercice de « désenfumage du discours de NKM »

D'ailleurs tout n'est pas si clair, car malgré ce moratoire annoncé, un site reste ouvert en Seine et Marne, d'autant que si 80% de la Seine et Marne regorge de gaz de schistes, les 2/3 des Yvelines sont aussi concernés.

Le Président de la région Midi Pyrénées, Martin Malvy à écrit à la ministre de l'environnement en se plaignant des permis de recherche accordés en 2010 au bénéfice de la société « *3 Legs Oil & Gas plc* », en plein milieu du Parc Naturel Régional des Grands Causses. Il dénonce « *l'absence d'information scientifique fiable sur la nature et la gravité des impacts et des risques environnementaux, ainsi que sur les mesures compensatoires prévues le cas échéant* » et demande « *au titre du principe de précaution inscrits dans la constitution française, l'abrogation des permis adoptés et l'abrogation de ceux en cours* ».

Michel Havard, député du Rhône, demande aussi l'abrogation des permis au nom du principe de précaution, et il s'en est ouvert le 16 février 2011 à NKM. Le 18 février, le département du Lot a adopté une motion contre le projet de prospection du sous sol pour rechercher la présence de gaz de schiste.

Même Jean Paul Huchon monte au créneau, et critique maintenant l'exploitation du gaz de schiste en région parisienne, et à part l'Alsace toutes les régions métropolitaines se sont déclarées hostiles à ces projets dangereux. Les présidents des régions concernées ont rédigé un communiqué réclamant l'annulation des permis délivrés par Borloo.

Eva Joly et José Bové sont montés en première ligne et ne se contentent pas du recul provisoire de NKM, préconisant une seule solution : l'abrogation pure et simple des autorisations d'étude ou d'exploitation. Les municipalités, les départements, et les régions sont mobilisées, et la pétition a déjà dépassé les 47 000 signatures. FNE (France nature environnement) demande en outre la saisie de la CNDP (commission nationale de débat public). Prise dans ses contradictions, NKM qui recule et promet, à-t-elle les moyens de tenir ses promesses ?

En tout cas les populations s'organisent : le 24 février, à Cahors, une manif aura lieu à partir de 10 heures, de la Mairie à la Préfecture et le 26 février, une manif est organisée à Villeneuve de Berg, en Ardèche, avec la présence de tous les collectifs mobilisés contre les projets d'extraction de gaz de schiste. (*Des bus sont prévus et on peut appeler au 09 62 39 22 76 pour réserver des places*).

Ces exploitations dangereuses vont-elles être définitivement interdites ?

L'avenir nous le dira, car comme aime à répéter mon vieil ami africain :

« *Tant qu'on n'est pas sauvé, il ne faut pas se demander pourquoi on est tombé dans le puits* »